



SOLIDAIRES BERCY

METTRE L'IA AU TRAVAIL

Position syndicale, actions syndicales, les coûts de l'IA et ses bénéfices... s'ils sont avérés !

Une approche "Technocritique" assumée

La ligne... de crête

Le déploiement de l'IA n'est pas une simple évolution technique, mais une **rupture systémique** affectant nos collectifs et le sens de nos métiers. Notre posture refuse les extrêmes :

- **Refus de la technophobie** : Nous ne rejetons pas l'informatique par principe.
- **Refus du technobéatisme** : Nous combattons la pensée magique qui voit l'IA comme le remède aux crises sociales.

Le contexte technocratique

Nous faisons face à un "techno-solutionnisme" porté par les entreprises américaines de la Tech et parfois relayé par notre gouvernement et nos directions administratives.

Il est illusoire de croire que l'intelligence artificielle résoudra naturellement l'évasion fiscale ou palliera le manque chronique de moyens et d'effectifs dans les services publics.

Exemple d'appropriation

Loin de rejeter l'outil, Solidaires s'emploie à le maîtriser pour le mettre à bon escient au service des travailleurs.

- **Action** : Stage organisé par Solidaires Gironde et le Cefi à Agen (Fév. 2025).
- **Thème** : « L'IA avec CHAT GPT au service des syndicats ».
- **Objectifs** : Recherche, vulgarisation, automatisation militante et détection des pièges algorithmiques.

Veille et implication sur ce sujet dans les instances du dialogue social

Qualification des projets

Les projets liés à l'IA ne peuvent plus être traités comme de simples mises à jour logicielles.

Ce sont des **Systèmes d'Intelligence Artificielle (SIA)**, des outils socio-techniques capables de modifier en profondeur l'organisation du travail, les conditions de travail.

Cas pratiques

- **DGAFP (GT IA, 16/12/2025) :**
Solidaires a dénoncé une administration voulant déployer l'IA par principe ("parce que c'est bien"), sans étude préalable des nécessités réelles ou des impacts sur le travail.
- **Bercy (GT IA DGFIP, 09/2025) :**
Exigence ferme et obtenue de la communication de la cartographie complète des SIA déployés ou en test.

Exigence procédurale

Solidaires souhaite que la compétence "environnementale et algorithmique" soit pleinement intégrée aux prérogatives des CSA et CSE pour pouvoir prendre en compte les enjeux de l'IA dans les instances du dialogue syndical. Impossible de discuter IA sans aborder ses biais et son impact. Cette intégration doit intervenir **dès la phase de conception** des projets, et non au moment de leur déploiement.

Production de savoirs et recherche-action

📖 Expertiser en indépendance

Solidaires s'investit dans la recherche-action depuis l'intérieur de l'administration pour documenter les outils.

- **Publication** : "*L'IA aux impôts*" (Éditions Syllepse, oct. 2024).
- **Démonstration** : Décryptage des algorithmes de contrôle (ex: "Foncier innovant"). L'IA y est identifiée comme un outil de réduction d'effectifs plutôt que d'amélioration du service.

🧪 Vérifier, prouver, sourcer

Face aux discours commerciaux et administratifs, **seules des recherches-actions indépendantes et sérieuses** nous permettront d'appuyer nos revendications.

Cette expertise de terrain est le seul moyen objectif de vérifier la faisabilité technique réelle des outils imposés et d'évaluer leur impact sur l'emploi.

📣 Défendre nos revendications

Appuyées par nos recherches, nos revendications visent à reprendre la main sur la mise de l'IA au travail :

- Instauration d'une véritable **démocratie sociale** sur les choix technologiques.
- Droit inaliénable à **l'explicabilité** des algorithmes.
- Réduction du temps de travail à **32 heures** financée par les gains de productivité ou mesures voisines.

Formation et acculturation technologique de nos membres

Objectif stratégique

La défense efficace des agents face aux mutations numériques passe impérativement par l'élévation du niveau de connaissance technique de nos militants.
L'acculturation technologique permet de briser l'asymétrie d'information et d'outiller les représentants du personnel face aux directions.

Coursus pédagogique

Le développement de cursus de formation précis et ciblés, (cf. formation du CEFI) s'articule souvent en trois axes :

- **Module 1** : Démystification technique et compréhension des modèles linguistiques.
- **Module 2** : Méthodologie d'identification des biais (sexistes, racistes, validistes).
- **Module 3** : Analyse des bilans et des impacts environnementaux.

Finalité opérationnelle

L'enjeu n'est pas de former des informaticiens, mais des syndicalistes capables de **défendre des choix algorithmiques** sur le terrain, de participer à la réflexion sur l'impact de l'IA au travail, positif ou négatif.

Cette formation interne transforme le fatalisme technologique en une véritable capacité d'agir syndicale. Elle doit nous permettre de reprendre la main.

Défense de l'emploi et lutte contre l'alibi technologique

L'IA, un nouveau faux-nez

L'Intelligence Artificielle sert beaucoup trop souvent de "cache-sexe" pour justifier des réorganisations à visée purement comptable.

Le discours de la modernisation masque une stratégie d'intensification du travail et d'anticipation des destructions d'emplois, ciblant particulièrement les fonctions tertiaires.

Le cas de Renault

Le groupe Renault/Ampere illustre parfaitement cette dynamique mortifère :

- **Contexte** : Rumeurs documentées annonçant jusqu'à 3 000 suppressions de postes.
- **Cible** : L'ingénierie et les fonctions supports, coupes directement justifiées par l'intégration d'outils d'IA générative.

La riposte syndicale

Face à ces annonces, la section SUD Renault a immédiatement réagi :

- **Exigence d'une expertise indépendante rigoureuse.**
- Refus catégorique que le vernis technologique ne serve de prétexte légal à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) déguisé.

Source : Intelligence artificielle : IA plus qu'à... - SUD Renault Ile-de-France

Luttes institutionnelles et actions juridiques en dernier recours

Le Recours au droit

Lorsque le dialogue social est bloqué ou que les directions tentent un passage en force, l'action juridique constitue un levier coercitif essentiel.

Mobiliser le droit permet d'imposer le respect des prérogatives des instances représentatives souvent bafouées lors des intégrations logicielles.

Jurisprudence détaillée

Une jurisprudence récente (Nanterre, Créteil) a ordonné la suspension immédiate du déploiement d'un outil d'IA.

- **Motif** : Le juge a reconnu que l'IA modifie "substantiellement les conditions de travail".
- **Décision** : Le tribunal a imposé la consultation préalable du CSE, caractérisant un délit d'entrave en son absence.

Source : L'IA suspendue : le juge exige la consultation du CSE avant tout déploiement - CMS Francis Lefebvre

Traduction en actions

Solidaires soutient les traducteurs (SFT) et la coalition ATLAS/ATLF.

Ces collectifs interpellent les ministères contre le siphonnage de leurs œuvres par les IA génératives, un pillage opéré sans aucune rémunération ni consentement des auteurs.

Solidaires s'est illustré aux côtés de la société Onclusive pour limiter un plan de licenciement au nom de l'IA.

Coalitions politiques et alliances, l'exemple de la lutte contre l'IA écocide

La matérialité du numérique

Le récit dominant tente de nous faire croire que l'IA opère dans un "Cloud" immatériel. La réalité physique est diamétralement opposée.

L'IA générative détruit des territoires réels. Solidaires s'allie avec la société civile pour dénoncer ce coût matériel exorbitant.

L'alliance Hiatus

Cette convergence des luttes se matérialise par notre participation active à la **coalition Hiatus**.

Ce puissant collectif d'associations et d'acteurs de la société civile se mobilise sur le terrain face aux géants du numérique.

L'objectif de la coalition

Les revendications de la coalition ciblent les infrastructures lourdes :

- Demande d'un **moratoire** sur l'implantation de nouveaux data centers géants.
- Dénonciation de l'accaparement de l'énergie et de l'eau.
- Protection des terres agricoles et des besoins des populations locales.

Quelques éléments sur le “coût environnemental” de l’IA

Consommation insoutenable

L'enthousiasme institutionnel dissimule une externalité majeure : l'IA générative repose sur une consommation matérielle et énergétique totalement insoutenable à long terme pour la planète.

Le stress hydrique

L'entraînement et le refroidissement des serveurs pompent les ressources hydriques.

- **Cas de l'Arizona** : Avec l'arrivée des data centers de Microsoft, les permis de construire pour les habitants ont été annulés en raison d'une "sécheresse extrême" des nappes phréatiques.

Source : IA - le vrai coût environnemental_Bon Pote

Métaux et déchets

La durée de vie moyenne d'un processeur graphique (GPU) utilisé pour l'IA n'est que de 5 ans.

Cela perpétue une logique néocoloniale d'extraction massive (étain, tantale, cobalt) dans les pays du Sud, générant une montagne de déchets électroniques.

Source : IA: un outil très polluant selon l'ONU

Quelques éléments sur le “coût éthique” de l’IA

Pillage du travail humain

L'IA reproduit les asymétries de pouvoir et se nourrit du travail gratuit. Les modèles sont entraînés sur le travail humain sans consentement ou le travail précaire (travailleurs du clic)

Par exemple, la "traduction automatique neuronale" transforme les traducteurs littéraires en simples "post-éditeurs" chargés de corriger la machine à bas coût.

Source : Tribune-ATLAS-ATLF-3.pdf

Biais et discriminations

Les algorithmes ne sont pas neutres. Déployés dans les services publics, ils ont tendance à reproduire et automatiser les discriminations structurelles (biais validistes, racistes, sexistes).

Source : anti-validisme - Solidaires 78

Alerte service public

Le Défenseur des droits a officiellement alerté sur l'usage des algorithmes dans les services publics de l'État. Le cas du "scoring" de la CAF est emblématique : il automatise et accélère de manière opaque les sanctions financières contre les publics les plus précaires.

Source : Lettre de la DAJ – Défenseur des droits

Quelques éléments sur le “coût de l’IA pour les collectifs de travail”

Management algorithmique

D'abord expérimenté sur les travailleurs ubérisés (livreurs), ce contrôle s'étend désormais massivement aux emplois de bureau qualifiés.

Ces outils conduisent à une surveillance millimétrée des cadences et à la perte de l'autonomie décisionnelle.

Santé au travail (RPS)

La dépossession du travail par l'outil informatique et la standardisation des processus engendrent une dégradation violente des conditions de travail.

Conséquence directe : une augmentation des risques psychosociaux (RPS) au sein des collectifs de travail.

Charge mentale accrue

Loin de soulager, l'IA générative produit des « hallucinations » ou autres erreurs factuelles plausibles. Elle impose aux agents une charge de contrôle constante. Le travail devient un travail de vérification de la machine, dégradant profondément le sens du métier.

Ou au contraire l'IA remet en cause l'équilibre tâches complexes, tâches de respiration, participant de l'épuisement cognitif.

Où sont les bénéfices de l'IA ? Évaluation, transparence et redistribution

L'Exigence d'évaluation

L'administration promeut l'IA pour "renforcer les capacités humaines".
Pourtant, lors du GT IA DGFIP (09/2025), la direction a refusé de fournir l'étude complète évaluant les gains du "Foncier innovant", renvoyant vers un rapport partiel de la Cour des comptes.

Si des gains de productivité sont observés, l'information doit être partagée de manière exhaustive.

Un agenda cache ?

Pour Solidaires, le refus systématique de partager les études de productivité masque un "secret espoir de gains budgétaires" et un agenda caché de suppressions d'emplois.

Cette opacité institutionnelle interroge car des projets d'IA ont pour certains terminé leur phase d'expérimentation pour du déploiement sur des crédits ordinaires (budgets DSI substitués à des financements FTAP d'expérimentations)

Conditionnement des gains

La ligne de Solidaires est claire : si les gains de productivité sont avérés et prouvés par des données partagées, ils ne doivent en aucun cas permettre l'austérité.

- Réinvestissement intégral dans l'amélioration de la qualité du service rendu.
- Financement direct de la **réduction du temps de travail** (semaine de 32 heures).